

Accusé de réception

Ministère de l'Intérieur

054-215403395-20170628-2017-052-01

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2017

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 juin 2017

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25 : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-Marc RENARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Pierre BIYELA, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Jean-Marie HIRTZ, Irène GIRARD, Claire FLORENTIN-POIZOT, Catherine CHOTEAU-LESNES

Procurations : Catherine CHOTEAU-LESNES à Sylvaine SCAGLIA, Irène GIRARD à Marie-José AMAH, Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA

Secrétaire de séance : Jean-Yves SAUSEY

Date convocation : 22 juin 2017

N° 2017-052

Objet : Désignation d'un nouveau membre du conseil des sages

Rubrique : 5.2

Rapporteur : Anne DUCHENE

Par délibération en date du 27 avril 2015, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un conseil des Sages à Malzéville et en a désigné les membres par délibération en date du 17 mars 2016.

Le conseil des sages est composé de 15 membres maximum, représentant les quartiers et respectant au mieux la parité. De plus, une répartition des classes d'âge doit être essayée ainsi qu'une distribution des différentes appartenances socio professionnelles.

Suite à la démission de Monsieur Xavier LEFEVRE, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un nouveau membre du Conseil des Sages, sur proposition de la commission Vie locale, Culture, Sports, Associations et Démocratie participative réunie le 21 juin 2017.

Ce nouveau membre est Madame MULLER Anne - domiciliée 59 avenue du Général Leclerc - 54220 MALZEVILLE -

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité**

- Approuve la modification de la composition du conseil des sages proposée ci-dessus.



Le Maire,

Bertrand KLING